

## **La construction sociale des territoires européens / Dynamiques territoriales et enjeux sociétaux**

**Pilotage :**      *Maison des Sciences de l'Homme – Bordeaux*  
                          *Maison des Sciences de l'Homme – Dijon*

### **Présentation de la thématique :**

---

Ce projet de mise en réseau des MSH et de mise en réseau européen exprime en premier lieu une ambition scientifique fondée sur la qualité, l'ampleur et la diversité des recherches en Europe portant sur les activités humaines spatialisées mais aussi sur les interrogations actuelles suscitées par l'impact territorial des mutations technologiques, démographiques, économiques comme politiques et culturelles. La combinaison des échelles auxquelles les phénomènes sociaux se structurent est devenue beaucoup plus complexe avec la globalisation des flux de richesses et d'information et l'essor des moyens de transport. Les déplacements massifs de population au niveau continental et intercontinental comme la redistribution des populations entre villes et campagnes, constituent des phénomènes mondiaux mais affectent de manière spécifique les pays européens. Les sentiments d'appartenance, les liens entre culture, langue et territoire sont mis à l'épreuve avec le développement conjoint de phénomènes de repli identitaire et d'ouverture internationale. La gestion des Etats nations est également interpellée par les constructions politiques internationales comme par la montée des régionalismes et le fractionnement de l'administration territoriale. La difficile régulation des usages économiques et sociaux des territoires interpelle les responsables politiques, les processus décisionnels auxquels ils participent et réclame des connaissances et des savoirs suffisamment larges pour permettre d'évaluer les effets induits.

Les recherches sur les territoires sont une priorité pour les Sciences Humaines et Sociales (SHS) dans la mesure où la relation de l'homme à la nature est depuis des millénaires une construction sociale dont l'une des dimensions essentielle est l'usage de l'espace territorial. En ce sens elles rencontrent les divers savoirs scientifiques qui traitent des écosystèmes, de la physiologie des populations, de leurs pathologies.

Si, bien souvent, les SHS sont convoquées pour apporter la dimension socio-psychologique des phénomènes étudiés, qu'ils soient du ressort de la biologie, de la technologie, de la communication ou des transports, il nous semble qu'il est des domaines où les SHS doivent occuper la place centrale dans le dispositif scientifique. Il s'agit notamment de ceux qui concernent l'homme *en* société. Parmi diverses approches légitimes et nécessaires, comme celles centrées sur le sujet dans ses relations interpersonnelles, la production intellectuelle et les représentations par et dans le langage, la thématique que nous proposons de mettre au centre du projet présenté dans ce document, est celle de l'ancrage des sociétés humaines dans leur territoire envisagé non seulement comme un support mais comme une construction sociale.

### Qu'entendre aujourd'hui par territoire ?

Le travail terminologique accompagnant toujours l'activité scientifique, il ne saurait être question de proposer une définition fermée et préalable qui ne saurait convenir exactement à chacune des approches disciplinaires sauf à s'en tenir à quelques propositions générales qui indiquent à grands traits des démarches communes aux recherches contemporaines dans ce domaine en évoquant les dimensions historiques et sociales de la formation des territoires.

Tout groupe humain revendique l'espace qu'il occupe durablement comme son territoire "naturel", son territoire générique, et les mythes n'ont cessé d'affirmer, de manière fallacieuse, l'autochtonie de chaque population, enfants de la terre où sont enterrés les ancêtres. Le territoire est une contingence de l'histoire, sans cesse remise en cause par la compétition entre les groupes humains. L'histoire la plus récente démontre la fragilité relative des limites territoriales mises en place durant le XXe siècle. C'est bien parce que les communautés humaines sont convaincues de cette fragilité des limites de leur espace territorial qu'elles s'ingénient à entretenir un discours mythico-historique et des pratiques mystificatrices visant à se convaincre et à convaincre le voisin et l'étranger qu'un lien naturel, inscrit dans la durée des temps historiques, unit la terre à ses occupants de l'heure.

Pour les époques plus récentes, la notion de territoire a fait l'objet de définitions différentes qui font, selon les diverses disciplines – histoire, géographie, sociologie, économie, ethnologie... –, une place variable aux facteurs institutionnels et politiques, aux représentations et au symbolique, aux réseaux sociaux et aux déterminants matériels. On peut cependant observer une tendance générale qui consiste à privilégier une conception dématérialisée des territoires en mettant l'accent sur leur dimension relationnelle (cf. la notion d' « espaces de flux ») ainsi que sur les attributs symboliques qui leur sont associés.

Les équipes rassemblées au sein du présent projet ont souvent contribué de manière décisive au renouvellement des problématiques en développant des approches interdisciplinaires.

### Les approches interdisciplinaires :

Les approches interdisciplinaires conditionnent le projet dans la mesure où elles participent à son élaboration et sont déterminantes pour sa réalisation.

L'interdisciplinarité qui n'est pas une juxtaposition de savoirs scientifiques mais leur imbrication productive, s'appuie sur les interrogations communes à plusieurs disciplines et sur la possibilité de partager des connaissances pour en produire de nouvelles concernant des phénomènes ou des processus dont le champ ou la complexité dépassent la compétence initiale de chacune.

L'interdisciplinarité, déjà pratiquée par les équipes et laboratoires auxquels appartiennent les initiateurs de ce projet doit se déployer ici dans le croisement des différentes approches afin de mieux comprendre les logiques socio territoriales et répondre aux défis contemporains concernant l'aménagement des territoires.

## Motivations

Au-delà des séminaires, colloques, publications et échanges scientifiques qui sont au cœur des activités disciplinaires habituelles des chercheurs en sciences humaines et sociales, il existe un réel besoin de confrontation interdisciplinaire – particulièrement en Europe – dans ce secteur marqué par :

- un fort éparpillement des équipes et des laboratoires
- le poids important et essentiel des universités
- un relatif cloisonnement disciplinaire dû à l'organisation traditionnelle du monde académique en Europe qui est souvent un frein à l'exploitation nécessaire des résultats SHS par la société
- une forte volonté des instances communautaires de développer ce secteur de l'activité scientifique dans le cadre de l'espace européen de la recherche (cf. dispositions du 7<sup>e</sup> programme cadre en recherche et développement)
- une volonté politique générale de développer les recherches interdisciplinaires SHS.

Ayant en commun une même vocation d'interdisciplinarité en SHS et une même conviction de la valeur ajoutée que peut apporter la confrontation des approches scientifiques mûries dans des contextes nationaux divers, les institutions partenaires de ce projet souhaitent ainsi se rapprocher et travailler étroitement et de façon régulière dans le cadre d'un réseau européen qu'elles ont la volonté de construire.

## Positionnement scientifique

*La société post-moderne et l'élaboration d'un espace européen de la recherche où l'insertion des SHS paraît de plus en plus stratégique ont confirmé que le territoire n'avait rien d'une donnée spatiale brute mais était bien un construit social, en particulier, mais non exclusivement, sur le Vieux Continent. Cette approche en termes de CST (construction sociale des territoires) s'est imposée dans la majorité des disciplines de SHS depuis les années 1980 : géographie/aménagement, sociologie, sciences politiques, histoire, économie. Par exemple, dans le champ de l'histoire économique et des techniques, l'approche SCOT (social construction of technology) s'est développée comme un chantier très fructueux de recherches, à partir des travaux séminaux de l'historien/sociologue américain Thomas Hughes au début des années 1980. L'état de la recherche est particulièrement abondant mais d'emblée soulignons qu'il s'agit bien ici d'une approche fondamentalement transversale, interdisciplinaire, dans un questionnement qui représente un des socles des SHS.*

*C'est dans le dialogue ou plutôt la confrontation entre trois termes ou concepts (frontières, régionalisations, performances) que réside la spécificité du projet de mise en réseau élaboré comme la préfiguration d'un réseau destiné notamment à répondre à un appel d'offre dans le cadre du 7<sup>e</sup>PCRD.*

*La mise en relation de ces trois clefs scientifiques et politiques repose à la fois sur une graduation sinon un emboîtement (logique d'encastrement) et sur une complexification des enjeux des territoires - et donc des sociétés - européens.*

*Les frontières constituent d'abord un cadre géopolitique et géoéconomique en perpétuelle mutation. En ne se réduisant pas à une ligne et en prenant d'emblée de la profondeur, la dynamique des frontières, leur superposition et leurs contraintes, alimentent le processus permanent de régionalisations, qui n'a pas attendu d'ailleurs l'histoire contemporaine pour montrer sa prégnance.*

*Précisons que le terme régionalisation est pris ici dans sa triple acception :*

- 1. à l'échelle infranationale, des territoires construits au-delà de la seule proximité locale,*
- 2. à l'échelle transnationale, des communautés interrégionales transcendant les lignes frontalières,*
- 3. à l'échelle supranationale enfin, des ensembles territoriaux européens affirmant leur identité communautaire sous des registres très différents.*

*Par ailleurs, on entend ici par régionalisations non seulement les processus d'institutionnalisation politiques ou administratifs créant des « régions » mais également la « régionalisation quotidienne » (cf. Benno Werlen) liée à l'action des hommes, à leurs pratiques sociales et spatiales qui constituent des territoires d'espaces « vécus » et « perçus » (H. Lefèbvre) par la population.*

*Enfin, même si le mot n'a rien ici d'un achèvement, les régionalisations s'imposent comme une échelle à la fois pertinente et de plus en plus institutionnalisée. Les processus de régionalisation ont ainsi un rôle décisif du point de vue des performances qu'ils permettent de développer en conditionnant les trajectoires et les cycles du développement durable.*

*Les territoires européens, de nombreuses fois reconfigurés au long d'une histoire séculaire - et aujourd'hui concernés notamment par l'enjeu majeur de la charte des langues minoritaires - offriront des terrains d'études privilégiés.*

Par ailleurs la recherche consacrée à cette construction sociale des territoires européens ne doit pas négliger l'articulation avec la dimension internationale dans une approche essentiellement comparative avec les pays tiers, en particulier avec l'Amérique du nord mais aussi les pays du Sud. La recherche pourra également porter sur les politiques développées par les Etats et par les instances communautaires afin d'encourager ou d'encadrer les processus de régionalisation.

En fait, notre questionnement renvoie à la spécificité de l'espace européen : devons-nous identifier dans le trilogue *frontières/régionalisations/performances* un modèle européen et, dans ce cas, quelle serait la plus-value socio-économique et socio-culturelle, ou, à contrario, la moins-value, apportée par la construction de l'Europe ?

*La structuration/programmation des activités du réseau aura le souci d'éviter de simplement juxtaposer les trois notions du trilogue.*

*Elle se propose par ailleurs :*

- A la suite de la conférence des 20 et 21 septembre 2007 (Université de Luxembourg) de tenir des sessions scientifiques « classiques » comme préfiguration d'un programme.*
- d'associer des institutionnels et des membres de la gouvernance européenne de la recherche, sous forme par exemple de table rondes.*
- d'inviter au sein des équipes impliquées des doctorants et des jeunes chercheurs à la pointe du chantier de recherches, figures de l'« excellence »*
- d'organiser une école d'été consacrée aux territoires*
- de mettre en place une activité de veille documentaire sur la question des territoires*

## Institutions partenaires :

---

### A l'échelle nationale :

Le Réseau National des Maisons des Sciences de l'Homme avec les MSH de Besançon (MSH C. Nicols Ledoux), Bordeaux (MSH Aquitaine), Dijon, Paris-Nord, Strasbourg (MISHA) et Lyon (ISH)

### A l'échelle européenne :

- Université du Luxembourg  
Unité de Recherche IPSE (Identités, Politiques, Sociétés, Espaces)  
Luxembourg
- Leibniz-Institut für Länderkunde  
RFA
- Université de Florence  
Italie
- New Bulgarian University  
CERMES / Departement of political Sciences  
Bulgarie
- Centro de Estudos Territoriais  
CET / Lisboa  
Portugal

### Comité de pilotage scientifique

Christophe BOUNEAU (MSH Bordeaux, France)  
Anna KRASTEVA (Nouvelle Université de Bulgarie)  
Sebastian LENTZ (Leibniz-Institut für Länderkunde, Leipzig, RFA)  
Michel LUSSAULT (Université de Tours)  
Christian SCHULZ (Université du Luxembourg)  
Philip SCHLESINGER (Université de Glasgow, RU)  
Luciano SEGRETO (Université de Florence, Italie)  
Serge WOLIKOW (Président du Réseau National des MSH, France)